



# SEMIDE

SYSTÈME EURO-MÉDITERRANÉEN D'INFORMATION SUR LES SAVOIR-FAIRE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

## Editorial



**L**e Sommet de Paris en juillet 2008 a donné un nouvel élan politique au Processus de Barcelone. L'Union pour la Méditerranée donne une meilleure cohérence géographique au Partenariat Euro-Méditerranéen initié à Barcelone en 1995, notamment en y associant les pays des Balkans riverains de la mer Méditerranée. Nous ne pouvons que nous féliciter de la volonté de rendre concrète et visible la coopération par le biais de grands projets fédérateurs.

Le secteur de l'eau si crucial pour le développement économique et social des pays méditerranéens n'a pas suffisamment donné lieu à une concertation régionale et l'adoption d'une réelle stratégie méditerranéenne. Ainsi, le besoin de coopération dans ce secteur a été exprimé bien avant le lancement du Processus de Barcelone. Déjà, en 1990 à Alger, puis à Rome en 1992, les gouvernements ont initié les premiers débats. A Marseille en 1996, les Ministres en charge de l'eau ont initié le SEMIDE, puis à Turin en 1999 ils ont lancé un plan d'action sur la gestion locale de l'eau qui a donné naissance à un programme de la Commission Européenne qui a financé une dizaine de projets régionaux. Aujourd'hui, il est nécessaire d'aller plus loin avec la préparation et l'adoption d'une stratégie commune engageant les pays et les organismes internationaux dans une action d'envergure coordonnée pour l'eau douce dans la région.

Dans le cadre du SEMIDE, nous travaillons depuis près de 10 ans avec les directions de l'eau des pays euro-méditerranéens pour favoriser l'échange de connaissance et de savoir-faire dans le domaine de l'eau douce. Aujourd'hui, les Points Focaux Nationaux du SEMIDE, une vingtaine environ, travaillent de manière concertée à la collecte, à l'organisation et à la diffusion des informations sur la gestion locale des ressources en eau, sur la façon d'améliorer les compétences et la formation des personnels spécialisés, des gestionnaires et des décideurs. Le réseau électronique commun consacré à l'eau est une réalité. La gestion concertée des données sur l'eau au sein de chaque pays, par l'intermédiaire de systèmes nationaux harmonisés est une nécessité pour garantir une gestion intégrée durable des ressources en eau et répondre efficacement aux sollicitations externes, notamment celles des organismes internationaux. Le développement de tels systèmes nationaux et leurs éventuelles mises en réseau est soutenu par le SEMIDE, notamment grâce à l'expérience européenne autour du système européen d'information sur l'eau -WISE- et de l'approche du système d'information partagée sur l'environnement -SEIS- qui favorise la mise en réseau plutôt que la centralisation.

Un ensemble de thèmes de coopération ont été identifiés avec les directions de l'eau, il s'agit notamment des approches participatives dans la Gestion Intégrée des Ressources en Eau; de la prévention et la gestion de la sécheresse et des pénuries d'eau dans un contexte de changement climatique; des ressources en eaux non conventionnelles (dessalement et réutilisation des eaux usées); de la gestion locale de l'assainissement et la lutte contre les pollutions domestiques. Ces thèmes seront très certainement débattus dans le cadre de la préparation d'une stratégie méditerranéenne sur l'eau.

Le succès du SEMIDE a été reconnu aux plus hauts niveaux, il a servi d'exemple en Amérique latine et en Afrique subsaharienne car il répond à un besoin commun: la nécessité d'améliorer la gestion de l'eau et de mieux partager les informations. Le SEMIDE a répondu «présent» à l'appel lancé par les Ministres à Turin en 1999. Pendant les quelques 10 années qui séparent les conférences de Turin et celle de la Mer Morte, le SEMIDE a permis de maintenir le dialogue entre les pays méditerranéens et de favoriser la coopération dans le secteur de l'eau. Fort de ce passé réussi, nous pouvons envisager le futur avec fierté et pensons que le SEMIDE pourrait être un instrument essentiel de la future stratégie méditerranéenne sur l'eau, au service du secrétariat du Processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée.

**Walter MAZZITTI**

Président du Comité Directeur du SEMIDE

## Vers un Réseau méditerranéen de ressources et de connaissances

Contribution au développement et au suivi d'une stratégie régionale pour l'eau

**F**ace à une ressource en eau douce de plus en plus rare et à une demande croissante, les pays méditerranéens doivent s'engager dans des réformes et des projets d'investissements importants en termes de mobilisation de la ressource, de transferts d'eau, de développement de ressources non conventionnelles, de lutte contre la pollution, de réhabilitation des réseaux, ou encore de modernisation de l'irrigation et de ses modes de gestion, de préservation et de restauration des écosystèmes aquatiques.

Le succès des politiques du secteur de l'eau et des investissements associés est conditionné par la mise en œuvre, au niveau de chaque pays, d'une bonne gouvernance impliquant les différents acteurs concernés et s'appuyant sur un système de suivi / évaluation de qualité, des mécanismes de partage des connaissances nécessaires, ainsi que sur des formations renforcées aux différents métiers de l'eau et des actions renforcées de recherche et développement.



Image Nasa Terra-MODIS

**C'est évidemment dans chaque pays que doivent être créés ou renforcés les outils et les moyens adaptés nécessaires à cette bonne gouvernance.**

Le développement de ces différents outils nationaux – système de données, centre de documentation, formations, programmes de recherches - dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée suscite l'intérêt du fait des bénéfices attendus en termes de meilleure efficacité et qualité de gestion opérationnelle, d'aide à la planification et à l'allocation des ressources, de gestion participative, de suivi-évaluation des initiatives internationales...

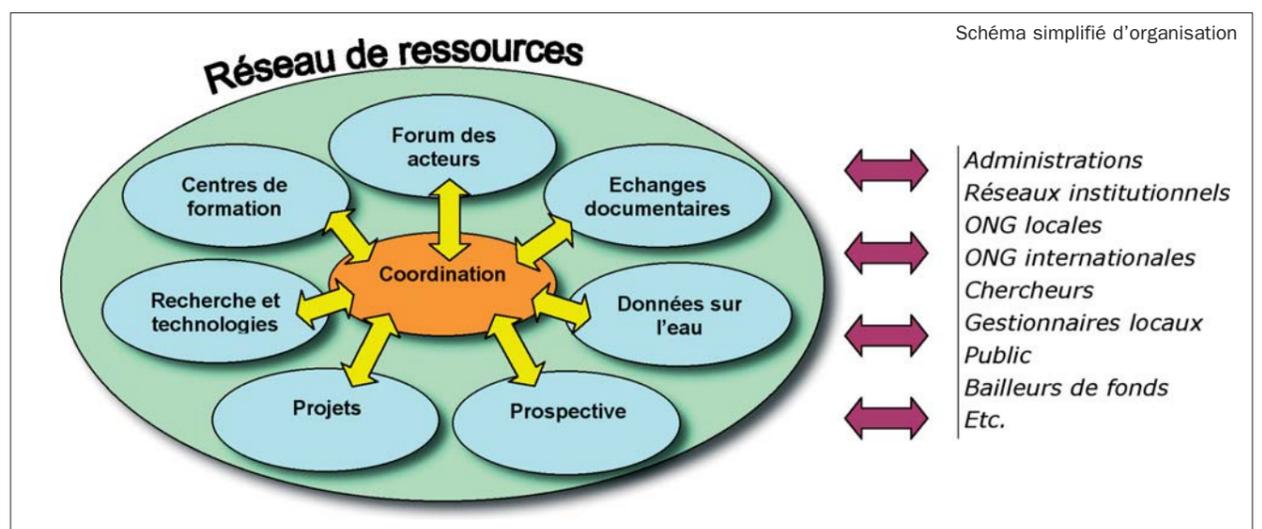
La majorité de ces pays souhaitent renforcer leurs moyens en ce sens - harmonisation des données et des indicateurs, modernisation des réseaux de collecte et organisation d'une gestion partagée des données, renforcement des points focaux nationaux d'information et de documentation, définition d'une stratégie de formation...

Un accompagnement aux acteurs nationaux concernés par ces outils est souhaitable et la plupart des pays serait demandeur d'un appui, d'une harmonisation des efforts et d'une mise en cohérence des outils au niveau régional.

Il est certain qu'il existe dans les pays méditerranéens un potentiel très important d'organisations ayant développé des compétences et des projets pouvant contribuer au Réseau proposé et qu'il s'agit moins de créer de nouvelles structures que de mettre en synergie et faire mieux collaborer sur des objectifs et des programmes communs ces différentes institutions d'ores et déjà existantes et de valoriser les moyens dont elles disposent au profit d'une démarche collective coordonnée.



Asprokremos, Chypre



Le développement d'un «**Réseau Méditerranéen d'Information et de Compétences dans le secteur de l'eau**» devrait être l'équivalent des «**Knowledge Hubs**» anglo-saxons; ceux-ci sont basés sur le principe du partenariat entre acteurs intervenant dans des domaines complémentaires: chaque acteur, reconnu comme leader dans son domaine, anime un réseau, collecte et diffuse les connaissances; le caractère auto suffisant de chacun des acteurs est recherché de façon à garantir la durabilité du centre de ressources.

Le montage d'un tel «**Réseau Méditerranéen d'Information et de Compétences dans le secteur de l'eau**» (**Mediterranean water knowledge hub**) peut être réalisé à partir de structures très diverses ayant des statuts et des nationalités différentes, puisque chaque acteur a sa propre logique de développement et de gestion; le Réseau est un moyen de mettre en commun les objectifs et les résultats, de créer des synergies, d'être piloté par un même donneur d'ordre ou comité d'orientation, et de mutualiser des outils communs et les moyens, notamment humains disponibles.

Cette structure légère de pilotage devra être guidée par les représentants des gouvernements des pays et des bailleurs (Forum des Directeurs de l'Eau Méditerranéens et Forum des Bailleurs de Fonds).

L'objectif premier du «**Réseau Méditerranéen d'Information et de Compétences dans le secteur de l'eau**» pourrait être de faciliter la mise en œuvre de quelques grands projets méditerranéens mettant en place des actions d'observation, de diffusion d'information, de recherche, de formation, de prospective ou de recherches...

L'évaluation du succès du Réseau de ressources pourra être réalisée à partir des résultats obtenus par les projets.

Le «**Réseau Méditerranéen d'Information et de Compétences dans le secteur de l'eau**» devra, au moins, se développer à partir des structures existantes et pérennisées, œuvrant dans les secteurs suivants :

**Partenariat des acteurs de l'eau**, en regroupant les différents réseaux régionaux existants : Med-EUWI, GWP-Med, Réseau

Méditerranéen des Organismes de Bassin, Operateurs des services d'eau, ...

**Mécanisme d'observation régional des données et Système d'échange de documentation:** SEMIDE, Structures nationales (Points Focaux Nationaux), Agence Européenne de l'Environnement...

**Réseau des centres de formation professionnelle sur l'eau:** Office International de l'Eau, Office National de l'Eau Potable (Maroc), Algérienne des Eaux, CITET...

Réseau des Universités et des grandes écoles développant des formations de troisièmes cycles sur la gestion de l'eau...

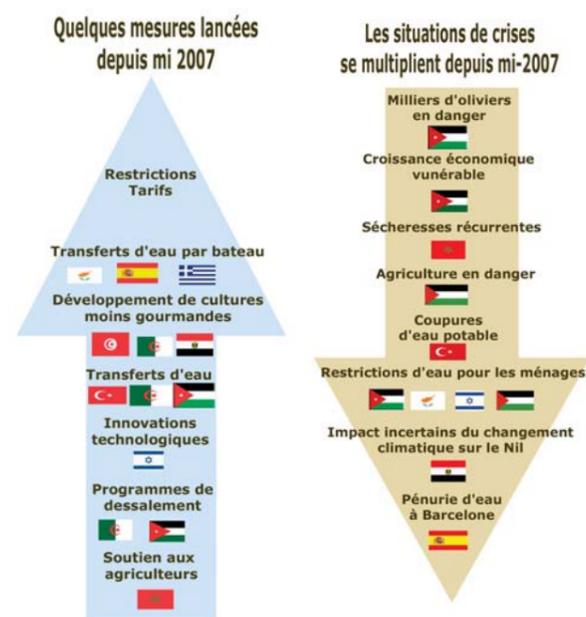
**Renforcement et valorisation de la recherche dans le secteur de l'eau:** CEDEX, OIEau-IWRM - Net, IME, SEMIDE, initiatives européennes (ERA-Net, WSSTP, MELIA, ...),...

**Groupe de projets:** Institut Méditerranéen de l'Eau (IME),...

**Prospective:** Plan Bleu et Centres Régionaux du Plan d'Action pour la Méditerranée, ...

## Crise de l'eau historique dans les pays méditerranéens

Les spécialistes annoncent que si rien ne change, une majorité des pays du bassin méditerranéen connaîtra, en moins d'une génération, une véritable crise de l'eau douce continentale, dont la disponibilité, en quantité et qualité suffisantes, risque de devenir, comme c'est déjà le cas dans plusieurs d'entre eux, un enjeu principal du développement économique et social. Or une revue rapide des annonces retransmises pendant les 18 derniers mois par le site web du SEMIDE montrent que les situations de crises se multiplient et ne touchent pas que le Proche-Orient, même si le stress hydrique y est plus important.



La sécheresse est un problème grave en Méditerranée. La forte croissance de la population souvent concentrée dans des zones urbaines, le développement de l'agriculture irriguée et de l'industrie touristique (1<sup>re</sup> destination mondiale) créent des pressions accrues et d'ores et déjà, des conflits d'usage entre l'irrigation, le tourisme et les grandes villes se posent dans de nombreuses situations.



Astromeritis, Chypre

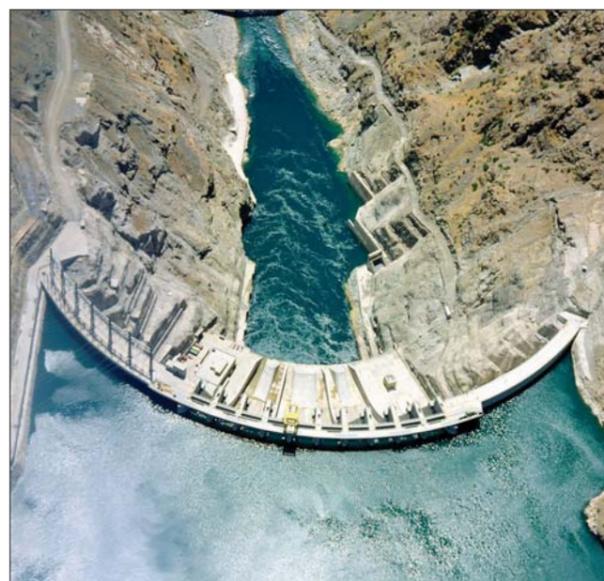
Dans ce contexte, les gaspillages sont inadmissibles, avant de chercher à mobiliser de nouvelles ressources, la priorité est à un usage optimum des ressources actuelles. En irrigation traditionnelle, on estime à environ 70 % les pertes par évaporation et infiltration. En ville, on estime à 50 % le taux des fuites sur les réseaux d'eau potable.

Mais la modification de pratiques parfois ancestrales nécessite d'importants efforts de tous les acteurs afin de réduire la consommation de l'eau. La pénurie de l'eau la plus critique se situe au Moyen-Orient où le potentiel social et économique de la région se trouve affecté et les risques de conflit politique plus importants. De plus, cette situation augmente la vulnérabilité du sol notamment à la salinisation et à la désertification.

Pendant les derniers mois, plusieurs pays méditerranéens ont souffert de la crise grave liée au manque d'eau. Selon l'ancien directeur espagnol de l'eau, Jaime Palop, l'Espagne souffre de la plus mauvaise sécheresse depuis 1912. La presse a souvent fait écho de ces situations ou de leur impact : feu de forêts, abandon de zones agricoles, augmentation du prix de l'eau, zones humides en danger, eau contaminée, biodiversité en danger, ... Ainsi des arbres méditerranéens comme le chêne liège, le pin d'Alep ou encore le pin maritime sont menacés.

Les pays de l'Union Européenne sont aussi touchés par ce phénomène. L'économie et le paysage des régions alpines deviennent vulnérables, le Royaume-Uni et la Suède ont aussi été confrontés à des problèmes de pénurie. Pour faire face à ces défis, en juillet 2007, la Commission Européenne a adopté une communication sur la pénurie d'eau et les sécheresses et des groupes d'experts travaillent à l'évaluation quantitative de la situation et des mesures à mettre en œuvre pour atténuer les effets des sécheresses et lutter contre la pénurie.

Au niveau méditerranéen, un groupe de travail a été lancé sur ce thème dans le cadre du processus conjoint entre la Directive Cadre sur l'Eau de l'UE (DCE) et la composante méditerranéenne de l'initiative Eau de l'UE. Ce groupe a produit un rapport donnant une vue d'ensemble des informations disponibles sur la région et notamment des mesures mises en œuvre par les pays pour lutter contre la pénurie. Les conclusions de ce rapport précisent les enjeux et notamment le besoin de données fiables pour évaluer la situation, ses évolutions et les solutions possibles. Ce rapport est disponible au site Web de SEMIDE : [www.emwis.net/topics/WaterScarcity](http://www.emwis.net/topics/WaterScarcity)



## Un système méditerranéen d'observation sur l'eau

Le succès des politiques du secteur de l'eau et des investissements associés est conditionné par la mise en œuvre, au niveau de chaque pays, d'une bonne gouvernance impliquant les différents acteurs concernés et s'appuyant sur un système de suivi / évaluation de qualité ainsi que sur des formations aux métiers de l'eau adaptées.

Le développement très rapide, au cours de ces dernières années, des technologies d'information et de communication, ainsi que les premières expériences de gouvernement électronique –e-Gov- modifient fortement les approches «traditionnelles» qui prévalent encore dans plusieurs pays.

### Des systèmes nationaux de données sur l'eau

Dans ce cadre, un Système National de Données sur l'Eau (SNDE) revêt un enjeu capital pour définir, mettre en œuvre et évaluer la politique dans ce secteur dans chaque pays. Ceci nécessite de :

- collecter (réseaux de mesure), valider et stocker les données (physiques et socio-économiques) nécessaires en termes de ressources en eau, de leurs usages et de la qualité des eaux,
- organiser la gestion des données entre les acteurs concernés (textes législatifs ou protocole),
- élaborer des indicateurs pertinents harmonisés et acceptés internationalement pour assurer un suivi à différents niveaux d'agrégation géographique,
- informer la société civile (associations d'usagers...) et lui permettre de prendre pleinement part dans la gestion de l'eau et de ses usages.



Barrage Tilesdit, Algérie

### Une information accessible et harmonisée grâce à un outil régional

La mise en œuvre d'un outil régional basé sur des SNDE permettra l'accès à des données fiables, harmonisées et pertinentes aux niveaux nationaux et locaux, qui manquent cruellement aujourd'hui au niveau régional pour étayer toute politique de gestion intégrée des ressources et de prévention des risques. Ces données, fournies sur la base de contributions volontaires des pays, pourraient notamment être mises en relation avec celles concernant le développement durable en Méditerranée.

Les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de tels systèmes sont les Ministères en charge de l'eau des pays euro-méditerranéens. Vingt d'entre eux ont déjà créé des Points

Focaux Nationaux (PFN), qui coopèrent avec succès depuis une dizaine d'années dans le cadre du SEMIDE. Les études menées dans les pays montrent l'intérêt des acteurs à travailler avec les PFN existants pour mettre en place leur propre système national, qu'ils soient fournisseurs ou utilisateurs de données (instituts de la statistique, météo, ministères de la santé, collectivités locales, environnement, agriculture...).

Sur le plan régional, la mise en œuvre d'un tel outil, prenant en compte à la fois les besoins des initiatives internationales et la réalité de la gestion sur le terrain, permettrait :

- de disposer d'un composant essentiel à la fois pour un système partagé d'information environnementale et pour un mécanisme mondial d'observation sur l'eau et l'assainissement,
- une meilleure cohérence des indicateurs produits par différents organismes,
- de disposer de données de qualité pour que les institutions nationales et internationales assurent le suivi de leur stratégie,
- une plus grande efficacité de l'aide pour le secteur de l'eau dans les pays,
- de promouvoir les transferts Sud/Sud de bonnes pratiques et stimuler les pays grâce à la comparaison des résultats,
- de contribuer à la cohérence des politiques régionales (Plan d'Action pour la Méditerranée, Partenariat Euro-Méditerranéen, Politique Européenne de Voisinage...).

Pour plus d'information, voir le site de l'étude de faisabilité sur un mécanisme méditerranéen d'observation sur l'eau: [www.semide.net/medwip](http://www.semide.net/medwip)

## Roumanie

# Grand succès de la 6<sup>ème</sup> Conférence du Groupe «EURO-RIOB 2008»



La conférence annuelle «EURO-RIOB 2008» des Organismes de Bassin européens pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) s'est tenue à Sibiu, en Roumanie, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2008, à l'invitation des Autorités Roumaines. Elle a réuni 195 participants, venant de 26 pays. Cette conférence était une étape importante avant le Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul. Un atelier du projet IWRM-Net, réseau européen de programmes de recherche sur la GIRE, a été organisé en parallèle. Trois ateliers ont donné lieu à la présentation de nombreuses études de cas et les échanges ont été particulièrement riches. Les pays non membres de l'UE ont été très présents, preuve de leur intérêt croissant pour la DCE.

### L'élaboration des programmes de mesures

Beaucoup de travail a été accompli. L'expérience montre que l'élaboration des programmes de mesures nécessite un travail pluridisciplinaire et un approfondissement des méthodes économiques. Les programmes de mesures doivent être construits aux échelles pertinentes, non seulement hydrographiques (bassin, sous-bassin), mais aussi administratives (comtés, provinces, districts, départements, régions), afin d'assurer une implication des niveaux politico-administratifs locaux dans le choix et la mise en œuvre des mesures. Les débats sur le financement (qui paiera et combien?) sont difficiles...mais incontournables. L'implication des acteurs locaux, en particulier des Elus, est indispensable. L'efficacité des Programmes de Mesures sera conditionnée par la reconnaissance de sa plus-value par les gestionnaires des territoires. Les services gouvernementaux sont les premiers porteurs des Programmes de Mesures (suivi de l'application de

la réglementation, appui aux porteurs de projets) et comme l'échéance de 2015 va arriver très vite, il faut lancer les mesures dès à présent, sans attendre leur adoption formelle fin 2009. Des retards doivent être comblés d'urgence (agriculture, assainissement, eaux souterraines) et la restauration fonctionnelle des milieux aquatiques est primordiale pour l'atteinte du bon état écologique (importance de l'hydromorphologie). Il est probable qu'un pourcentage important des Masses d'Eau n'atteindra pas le bon état en 2015 et que l'application des Programmes de Mesures nécessitera des recettes supplémentaires significatives.

### L'application de la Directive Inondations

La Directive Inondations fournit un cadre européen indispensable. Elle donne un signal fort : il ne s'agit plus seulement de construire des infrastructures de défense, mais d'adopter une politique intégrée de prévention. Si les barrages et les digues restent nécessaires, il faut réduire leurs impacts environnementaux et ils induisent un faux sentiment de sécurité. Les mises en œuvre de la Directive Inondations et de la DCE doivent être étroitement coordonnées, notamment au niveau des Plans de Gestion. Les communications présentées ont montré l'intérêt d'une politique de prévention volontariste et intégrée : la protection des zones humides et des plaines inondables, le bon entretien des cours d'eau, la gestion intégrée des transports sédimentaires, la coordination entre Etats riverains de fleuves transfrontaliers, ainsi que l'éducation des populations sont des composantes essentielles de la protection des personnes et des biens. Au total, les montants investis dans une prévention efficace sont inférieurs aux coûts des dommages évités. Il faut anticiper les inondations exceptionnelles dont la fréquence devrait s'accroître avec le changement climatique.

Attention à la coordination des administrations gestionnaires des risques et de la GIRE, qui sont parfois différentes et sur des territoires distincts.

### Le bilan d'étape dans les bassins transfrontaliers

La DCE apporte une véritable valeur ajoutée dans les bassins transfrontaliers, en fixant un cadre de référence commun (objectifs, méthodes, échéances, documents de planification conjoints). Elle renforce les échanges d'informations et la coordination entre Etats riverains. Elle contribue ainsi à l'intégration européenne. Le rôle des commissions internationales a été souligné. Mais il reste un travail considérable à fournir et les organismes de bassin mettent en avant des besoins spécifiques: affecter davantage de moyens

dans les organismes de bassin et les commissions internationales; harmoniser les analyses économiques; développer les systèmes communs de monitoring et de gestion des données; donner plus d'ambition à la partie commune du plan de gestion; conduire une consultation du public à l'échelle du district international; organiser une gestion conjointe des aquifères transfrontaliers; mieux coordonner la gestion des inondations/sécheresses et changements climatiques; renforcer l'appui aux pays du voisinage (Méditerranée, Europe de l'Est, Balkans). Le travail réalisé dans les districts internationaux partagés par des pays UE et non UE est encourageant. La DCE peut aussi inspirer d'autres régions dans le monde, car son approche est transférable.

Les Plans de Gestion et Programmes de Mesures « faïtiers » sont encore trop des « assemblages » de parties nationales, les Etats-Membres étant responsables devant la Commission de l'application de la DCE en ce qui les concerne.

Les participants ont souhaité que le RIOB joue un rôle plus important dans la Stratégie Commune de mise en œuvre de la DCE (CIS). M. A. Di Domenicantonio, Directeur de l'Autorité de Bassin du Tibre a été félicité pour la Présidence Italienne 2007-2008. Il a transmis la Présidence à M. Marius Postelnicescu, Directeur Général de l'Administration Nationale des Eaux Roumaines (Apele Romane) qui a été remerciée pour l'organisation de la conférence et son chaleureux accueil. La prochaine conférence se tiendra en Ukraine à l'automne 2009. Les résolutions finales, présentations et photographies sont sur le site Internet: [www.riob.org](http://www.riob.org)



## Tunisie

# Systèmes d'information sur les ressources en eau et en sol

Le secteur de l'eau est un secteur prioritaire dans les objectifs de développement économique et social de la Tunisie. Malgré une mobilisation de 83% de l'ensemble des ressources en eau exploitables (27 barrages, 200 barrages collinaires, 766 lacs collinaires et plus de 3000 forages et 151.000 puits de surface), face à une demande en forte expansion la pénurie risque d'apparaître dans un proche avenir. Consciente de cette situation, la Tunisie s'est engagée à opérer un changement stratégique pour développer ses ressources en eau et assurer une meilleure maîtrise de la demande dans les divers secteurs socio-économiques.

La 2<sup>ème</sup> phase du Programme d'Investissement dans le Secteur de l'Eau (2009-2013) devrait faire l'objet d'un financement multi-bailleurs (Banque Mondiale, Agence Française de Développement, Banque Africaine de Développement, Facilité Africaine sur l'Eau -FAE-) pour un montant voisin de 110 M Euro. En partenariat avec la FAE, l'Unité Technique du SEMIDE a précisé les contours du volet «systèmes d'information sur les ressources en eau et en sol». Cette action menée sous la forme d'un audit organisationnel, technique et financier auprès des services tunisiens concernés a permis entre autre de définir la mise en cohérence



des différents systèmes d'information, un échéancier d'activité et un budget permettant d'aboutir à un 1<sup>er</sup> système opérationnel à trois ans. Une subvention de l'ordre de 2 M EUR devrait être accordée par les bailleurs pour financer cette activité, un complément de financement pouvant être accordé à l'issue des 3 ans. L'approche est basée sur

- le SINEAU, Système d'Information National sur l'Eau fédérant les systèmes thématiques: définition conjointe des référentiels communs, production de tableaux de bord à partir des données fournies par les autres systèmes, validation de la qualité des données, ...
- un système d'information sur les ressources en eaux de surface et souterraines (pluviométrie, hydrométrie, eaux souterraines)
- un système de contrôle de la pollution hydrique sur 206 sites à risques (77 sites pour contrôler les eaux souterraines et 129 sites pour contrôler les eaux de surfaces) et pour des activités pouvant engendrer des pollutions (forages profonds, grands périmètres irrigués et réutilisation des eaux usées),
- un système de suivi de la qualité des sols des périmètres irrigués pour lutter efficacement contre leur dégradation (salinisation, hydromorphie, urbanisation, inondations, érosion et pollution).

## Espagne

# Comité de Coordination



La 8<sup>ème</sup> réunion du Comité de coordination du SEMIDE a eu lieu à Madrid (Espagne) du 25 au 26 juin 2008 en présence des représentants de 11 pays. Cette réunion a donné lieu à un bilan des actions menées dans les pays, à l'analyse de l'avancement de

la mise en œuvre des Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau et à l'introduction des premiers éléments d'harmonisation avec le Système Européen d'information sur l'Eau - WISE-.

Les Points Focaux Nationaux ont souligné les principaux apports du SEMIDE pour leur pays: une meilleure coopération entre les acteurs impliqués dans la gestion de l'information sur l'eau, la disponibilité d'un site de référence sur l'eau par pays et le renforcement des capacités humaines et matérielles. Pour le futur, la gestion des données sur l'eau reste une priorité pour les pays. « La sensibilisation et l'éducation aux économies d'eau » apparaît comme un thème important pour de futurs échanges de savoir-faire entre les pays méditerranéens

## Nouvelles publications

Le SEMIDE vient de rééditer un CD-ROM au format cybercard offrant une présentation animée de l'approche, des différents services offerts en ligne (nouvelles, agenda, terminologie en 7 langues, projets, initiatives, etc.) et des principales études menées depuis 2004 à l'échelle du bassin méditerranéen, à savoir: Intérêt des concepts de la Directive Cadre sur l'Eau de l'UE pour les pays partenaires, Gestion des services d'eau et d'assainissement, Gestion de l'irrigation, Ressources en eau non conventionnelles, Etudes de faisabilité de Systèmes Nationaux d'information sur l'eau, Etude de faisabilité d'un mécanisme d'observation sur l'eau pour la région méditerranéenne, Bilan et perspectives de la coopération dans le secteur de l'eau. Cette cybercard est complétée d'une publication plus classique présentant de manière synthétique les Points Focaux Nationaux et le cadre institutionnel de la gestion de l'eau dans les pays du bassin méditerranéen couverts par l'initiative: législation, droit à l'eau, compétences et coordination des principales institutions, gestion territoriale, gestion des tarifs et recouvrement des coûts, ...



# 20 Pays en ligne - Les Points Focaux Nationaux du SEMIDE

**Algérie - Agence de bassin Constantinois-Seybouse- Mellègue**  
M. Khatim KHERRAZ, Directeur [www.semide.dz](http://www.semide.dz)



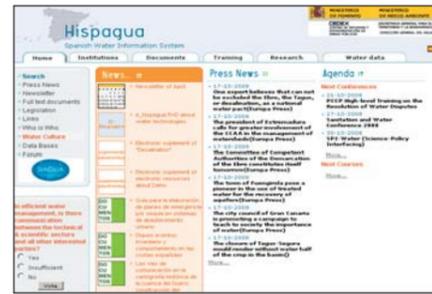
**Chypre - Ministry of Agriculture - Water Development Department (WDD)** Mme. Artemis ACHILLEOS NICOLAOU, Executive Engineer. [www.semide-cy.org](http://www.semide-cy.org)



**Egypte - Ministry of Water Resources and Irrigation Main Information Center (MIC)** M. Mohamed Rami MAHMOUD, General Supervisor of MIC (Main Information Centre) [www.semide-eg.org](http://www.semide-eg.org)



**Espagne Centro de Estudios y Experimentación de Obras Públicas (CEDEX)** Mme. Leticia MARTINEZ ETAYO, Documentación y Bases de Datos [www.semide-es.org](http://www.semide-es.org)



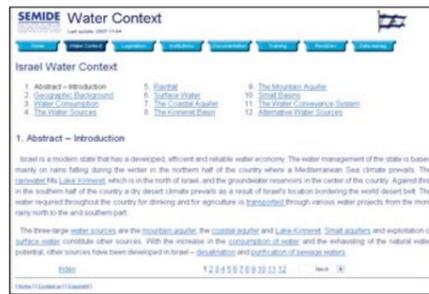
**France - Office International de l'Eau - Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau (CNIDE)**  
Mlle. Stéphanie LARONDE [www.semide-fr.org](http://www.semide-fr.org)



**Grèce - Hellenic Ministry of the Environment Physical Planning and Public Works - Water Central Agency**  
M. Pantelis PANTELOPOULOS, Director [www.semide-gr.org](http://www.semide-gr.org)



**Israël - The Hydrological Service of Israel**  
M. Michael EYAL [www.semide-il.org](http://www.semide-il.org)



**Italie - SOGESID** M. Fausto MELLI, Director General [www.semide-it.org](http://www.semide-it.org)



**Jordanie - Ministry of Water and Irrigation**  
M. Mohammad BANY-MUSTAFA, Director of MIS (Management Information Systems) [www.semide-jo.org](http://www.semide-jo.org)



**Liban - Ministère de l'Eau et de l'Energie** M. Mahmoud BAROUD, Directeur Général par interim de l'Exploitation Mr Fadi COMAIR, Directeur Général des Ressources Hydrauliques [www.semide-lb.org](http://www.semide-lb.org)



**Malte Malta Resources Authority**  
M. George CASSAR [www.semide-mt.org](http://www.semide-mt.org)



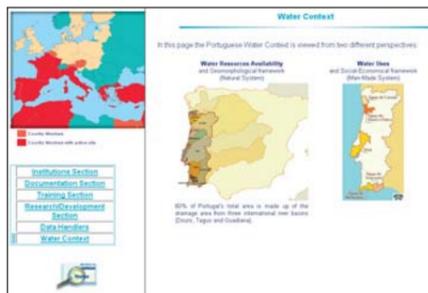
**Maroc Secrétariat d'État auprès du Ministère de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargé de l'Eau** M. Ahmed SKIM, Chef de Division Organisation & Méthodes [www.semide-ma.org](http://www.semide-ma.org)



**Palestine - Palestinian Water Authority**  
M. Yousef AWAYES, GD Public Relation & International Coordination Unit [www.semide-ps.org](http://www.semide-ps.org)



**Portugal Instituto de Agua (INAG)**  
M. Orlando BORGES [www.semide-pt.org](http://www.semide-pt.org)



**Tunisie - Ministère de l'Agriculture - BIRH - Direction Générale des Ressources en Eau** M. Mohamed Lotfi NACEF, Directeur du Bureau de l'Inventaire et des Recherches Hydrauliques [www.semide-tn.org](http://www.semide-tn.org)



**Turquie - General Directorate of State Hydraulic Works (DSI)**  
M. Murat HATIPOLU [www.semide-tr.org](http://www.semide-tr.org)



**Autriche Federal Ministry of Agriculture, Forestry, Environment and Water Management**



**Belgique - Aminal - Afdeling Europa en Milieu**



**Luxembourg - Ministère de l'Intérieur - Services de la Gestion de l'Eau**



**Syrie - Ministry of Irrigation**



## Comité Directeur du SEMIDE

Président	Walter MAZZITTI, Ministère de l'Environnement	Italie
Vice Présidents	Fadi COMAIR / Mahmoud BAROUD, Ministère de l'Energie et de l'Eau Abdelaziz ZEROUALI, Agence du Bassin de l'Oum er Rbia	Liban Maroc
Membres	Tahar AICHAOUI, Ministère des Ressources en Eau Christodoulos ARTEMIS, Water Development Department Mohamed RAMI MAHMOUD, Ministère des Ressources en eau et de l'irrigation Judith JIGUET, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire Shadad ATTILLI, Autorité Palestinienne de l'Eau Teodoro ESTRELA, Ministère de l'Environnement Khalidon KHASHMAN, Ministère de l'Eau et de l'Irrigation Haydar KOCAKER, DSI Uri SHANI, Ministère de l'équipement, Autorité de l'Eau John MANGION, Malta Resources Authority	Algérie Chypre Egypte France Territoires Palestiniens Espagne Jordanie Turquie Israël Malte

### Comité de Coordination des PFN :

Président: Tahar AICHAOUI, Algérie  
Vice-Président: Christodoulos ARTEMIS, Chypre

Octobre 2008  
Editeur en chef: Walter Mazzitti  
Contenu : Unité Technique du SEMIDE – [www.semide.net](http://www.semide.net)  
Design & impression: Giservice srl, Italie  
Produit avec le support de la Commission Européenne



Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du SEMIDE et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union européenne